

Lieu de naissance et de garde

<"xml encoding="UTF-8">

Lieu de naissance et de garde

Référence

À ce sujet, plusieurs possibilités existent : a. Il est né à Samarra et y a vécu jusqu'à la fin de la vie de son grand père bien-aimé. b. Il est né à Samarra et a été envoyé à La Mecque avant le décès de son père. c. Il est apparu à Samarra et a été emmené à Médine pour sa protection et sa croissance. d. Il est né à Médine et y a continué sa vie. Pour chacune de ces possibilités, il existe des preuves et des indices que nous analyserons et examinerons

Raisons de la première possibilité

Pour la première possibilité, certains hadiths témoignant de la félicitation et des vœux de bonheur des chiites à l'intention d'Imam Hassan (as) ont été cités, notamment : Aboul-Fadl al-Husayn ibn al-Hasan al-Alawi a dit : « Je suis entré chez Abû Muhammad (as) avec quelqu'un que j'ai vu, et je lui ai félicité le Seigneur de notre époque, le Maître du Temps (as), à l'occasion de sa naissance. ». Je suis allé à la maison de l'Imam Hassan (as) à Samarra et je lui ai félicité la naissance de notre Seigneur, le Maître du Temps (as). Ces hadiths indiquent que certains chiites de Samarra, informés de la naissance du fils de l'Imam Hassan (as), sont venus le féliciter. À notre avis, ces hadiths ne prouvent pas que al-Mahdi (as) est né dans la maison de l'Imam (as), ou non, car il est possible qu'il soit né dans un autre lieu et que la nouvelle de sa naissance ait été transmise aux compagnons et aux amis proches, qui sont venus féliciter l'Imam (as) à Samarra. 2. Des hadiths relatant les paroles de la sage-femme Khatoun, sous différentes formes, ont été rapportés, notamment : l'appel de l'Imam Hassan (as) à elle la nuit de la naissance de al-Mahdi (as) pour aider Najat Khatoun et la voir, l'Imam du Temps (as) à l'époque de sa naissance et après. À Samarra

Imam Hassan a dit : « ... et les questions que vous voulez me poser, posez-les à la prunelle de mes yeux (il a fait allusion à al-Mahdi (as)). Sa'd a posé les questions qu'il voulait et ce garçon a répondu de la meilleure manière. Ensuite, le onzième Imam a dit : « Priez avec le garçon. » Après cela, nous sommes allés et venus à la maison de l'Imam (as), mais nous ne l'avons pas

vu. ». Les questions que vous voulez poser à la prunelle de mes yeux (il a fait allusion à al-Mahdi (as)). Sa'd a posé les questions qu'il voulait et ce garçon a répondu de la meilleure manière. Ensuite, le onzième Imam a dit : « Priez avec le garçon. » Après cela, nous sommes allés et venus à la maison de l'Imam (as), mais nous ne l'avons pas vu. Un homme chiite de Perse dit : « Je suis allé à Samarra. J'ai atteint la maison d'Imam Hassan (as) sans demander la permission, et l'Imam (as) m'a invité à entrer dans la maison. Lorsque je suis entré et que j'ai salué, il a demandé des nouvelles aux personnes présentes. Puis il a dit : « Asseyez-vous et dites-moi pourquoi vous êtes venu ici ? » J'ai dit : « Pour vous servir. » Il a dit : « Restez chez nous. » À partir de ce jour, j'étais au service de l'Imam (as) avec les autres serviteurs. Parfois, j'étais responsable du marché et de l'achat de marchandises et d'articles. Après un certain temps, j'ai noué des liens avec les gens. Un jour, j'ai visité l'Imam Hassan (as) et il était dans la chambre des hommes. J'ai entendu une voix me dire : « Restez à votre place. » Je me suis arrêté. Soudain, j'ai vu une servante apporter quelque chose à l'Imam (as) et il y avait quelque chose qui la recouvrait. L'Imam (as) m'a appelé près de lui, je suis allé à son service. Puis il a appelé la servante et elle est revenue. Il lui a dit : « Retirez le voile. » Elle l'a fait. J'ai vu un enfant beau, au teint clair... Puis il a dit : « Ceci est votre maître. » Puis il a ordonné qu'on .« .l'emmène et je n'ai plus vu cet enfant jusqu'à la mort du onzième Imam

Raisons de la troisième et quatrième hypothèses possibles

Le Seigneur Mahdi (as) est-il né à Samarra, puis envoyé à Médine, ou est-il né à Médine et y est-il resté ? Sur ces deux hypothèses, il est possible de citer des hadiths et des rapports historiques, dont certains sont mentionnés : Abi al-Hassan al-Ja'fari dit : « J'ai dit à mon père Muhammad (as) : Votre grandeur m'empêche de vous poser des questions, puis-je vous poser une question ? Il a dit : Posez-la. J'ai dit : Ô Seigneur, avez-vous un enfant ? Il a dit : Oui. J'ai dit : Si quelque chose vous arrive, où puis-je le trouver ? Il a dit : À Médine. ». Nous avons demandé à l'imam Hassan al-Askari (a) : J'ai une question, mais votre grandeur m'empêche de la poser. Pouvez-vous me permettre de la poser ? L'imam a dit : Posez-la. J'ai dit : Seigneur, avez-vous un enfant ? Il a dit : Oui. J'ai dit : Si quelque chose vous arrive, où puis-je le trouver ? Il a dit : À Médine. Il semble que le Mahdi (as) soit né du vivant de l'imam Hassan (as) et ne soit pas à Samarra. Abi al-Hassan n'était pas l'un de ceux à qui l'imam (as) avait recours pour la taqiya. Le fait que l'imam (as) ait dit : Il est à Médine, ne signifie pas que vous deviez le chercher à Médine après sa disparition, car le questionneur savait que la terre n'était pas dépourvue d'un guide et que l'existence d'un guide après le onzième imam était nécessaire. L'imam (as) a également dit : Ce guide est conservé à Médine, et ne vous inquiétez pas de

l'avenir. Peut-être cette objection viendra-t-elle à l'esprit : le mot « al-Madinah » ne permet pas de comprendre qu'il s'agit de la même Médine du Messager d'Allah (as) qui s'appelait auparavant Yathrib, mais qu'il s'applique à toute ville. Par conséquent, avec cette hypothèse, l'argumentation à partir de ce hadith serait incomplète ? Réponse : Bien que certains grands érudits aient également émis cette hypothèse, d'autres ont interprété Médine comme signifiant .la même Médine honorée

D'autres hadiths soutiennent également cette hypothèse. L'érudit Majlisi écrit : « Il a dit dans la ville sainte et célèbre, ou peut-être savait-il qu'il le renconterait ou qu'il aurait des nouvelles de lui dans la ville, et on a dit que la lettre était pour l'époque et qu'elle désignait un homme de Ser-e-Manray, c'est-à-dire que ses ambassadeurs parmi les habitants de Ser-e-Manray le connaissaient et l'ont interrogé à son sujet. » [26]. La ville visée par l'Imam (as) est la même ville sainte. Peut-être que l'Imam (as) savait que la personne qui posait la question était le Mahdi (as) ou qu'il trouverait des nouvelles de lui à Médine. Certains ont dit : l'article défini « al-Madina » est utilisé pour l'époque et fait référence à Samarra. Cela signifie que les ambassadeurs et les représentants spéciaux du Seigneur de la Justice (as) qui se trouvent à Samarra le connaissent

L'érudit Majlisi, au début de son commentaire sur ce hadith, déclare explicitement sa position et interprète Médine comme la ville connue et célèbre, et présente l'autre opinion avec le terme « on a dit », ce qui indique qu'elle n'est pas approuvée par lui. Un hadith rapporté par l'Imam Javad (as) soutient cette hypothèse (que Médine soit la même ville sainte). Le rapporteur dit qu'il a demandé à l'Imam : « ... Qui sera votre successeur après vous ? Il répondit : Mon fils Ali et son fils Ali, puis il se tut un moment, leva la tête et dit : Vous serez bientôt dans la confusion. J'ai demandé : Dans cette période de confusion, que devons-nous faire et où devons-nous aller ? Il se tut, puis dit : Pas ici, il répéta trois fois, et je lui ai répété la question, il répondit : À Médine. J'ai demandé : Quelle ville ? Il répondit : Notre Médine, et y a-t-il une autre .« ? ville comme elle

S'est arrêté un instant et a dit ensuite : Vous serez bientôt surpris. J'ai dit : Que faire et où aller ? pendant cette période de surprise

Imam Il a été silencieux, puis il a dit trois fois : « Il n'y a pas de place. » Je lui ai de nouveau : posé la question. Finalement, il a dit : « Médine. » J'ai demandé : « Quelle Médine ? » Il a dit

Cette même Médine (al-Tayyibah) et y a-t-il une autre Médine ? Les indices et les preuves

historiques de l'époque confirment également cette possibilité. L'exemple suivant indique que les chiites recherchaient l'imam Mahdi à Médine al-Tayyibah. Muhammad ibn Hassan (236-316) est l'un de ceux qui se sont rendus à Médine du Messager pour étudier et examiner la question de la disparition. À ce sujet, il est écrit : « Et il était parmi les chiites qu'il était le visiteur d'entre eux à Médine lors de la disparition, l'année 620 et il y est resté une année, puis il est retourné et ce qu'il a appris sur l'imam, paix sur lui, était ce dont il avait besoin. ».

,Muhammad ibn Hassan

Il occupait une position particulière parmi les chiites. En 260 de l'hégire, il est entré à Médine pour étudier et examiner la question de la disparition de l'imam Mahdi, paix sur lui, et y est resté un an, puis est retourné et ce qu'il a appris sur l'imam du temps, paix sur lui, était ce dont il avait besoin (et a informé les chiites). Dans ce récit historique, il n'y a aucune mention de Samarra, ce qui montre que pour un groupe de chiites de cette époque, il était certain que l'imam, paix sur lui, vivait à Médine, soit parce qu'il y est né et a grandi, soit parce qu'il a été emmené à Médine après sa naissance à Samarra pour échapper aux agents impitoyables du calife. Si l'imam al-Hujjat, paix sur lui, devait échapper aux conspirateurs et aux opposants et passer naturellement son enfance et son adolescence, le meilleur endroit pour cette période était Médine, car il était à la fois éloigné du centre du califat (Samarra) et la famille des Banu

Hashim occupait une position privilégiée à Médine et pouvait protéger au mieux ce fils bienheureux pour le préserver des malheurs et des calamités. Et cela est compatible avec le principe selon lequel il était « secret de naissance et d'origine ». D'un autre côté, L'absence de la présence du Saint Prophète à Samarra, dans des conditions normales et habituelles, étant donné le contrôle strict de l'ennemi sur la maison de l'Imam (a.s.), est impossible. et il n'est pas nécessaire de résoudre tout avec le principe du miracle et de la grâce. Accepter le fait que l'Imam (a.s.) soit né à Médine ou, au moins, qu'il y soit allé après sa naissance et qu'il y ait passé son enfance et son adolescence est plus conforme aux principes de sécurité